



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 mars 2021 à 17 h 00

AUJOURD'HUI cinq mars deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 26 février 2021, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Alexis BLONDEAU

Marion CANALES arrive pendant le débat de la question n°2.

Anne-Laure STANISLAS quitte la séance pendant le débat de la question n°2 et donne pouvoir à Marion BARRAUD et revient pendant la présentation du diaporama de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Marion BARRAUD).

Dominique BRIAT quitte la séance après le vote de la question n°4 et donne pouvoir à Nicaise JOSEPH.

Stanislas RENIE quitte la séance après le vote de la question n°2 et donne pouvoir à Eric FAIDY et revient avant le vote de la question n°5 (fin du pouvoir donné à Eric FAIDY).

Wendy LAFAYE est absente pendant le vote de la question n°46.

Rapport N° 10
DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE AUPRES DE DIVERS
ETABLISSEMENTS ET ORGANISMES - ASSOCIATION LA 27EME REGION

Diego LANDIVAR ne prend pas part au vote.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Les dispositions de l'article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient que "le Conseil Municipal procède à la désignation de ses membres ou délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes. La fixation par les dispositions précitées de la durée des fonctions assignées à ces membres ou délégués ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes", il convient de désigner les représentants de la Ville auprès de certains établissements et organismes.

En application de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, les nominations s'effectuent au vote au scrutin secret.

Toutefois, cet article prévoit également que le Conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations.

Dans le cadre de l'adhésion de la Ville auprès de l'association La 27^{ème} Région, qui fait l'objet d'une délibération spécifique, il est nécessaire de désigner un représentant de la Ville auprès de cette structure, conformément à leurs statuts.

Dès lors, je vous propose de :

- procéder à cette désignation au vote à main levée ;
- désigner Madame Anne-Laure STANISLAS, en qualité de titulaire, et Monsieur Charles-André DUBREUIL, en qualité de suppléant, pour représenter la Commune de Clermont-Ferrand au sein de l'Assemblée Générale de l'association La 27^{ème} Région ;
- d'autoriser les représentants de la Commune susnommés à présenter leur candidature à l'élection du Conseil d'administration de l'association La 27^{ème} Région.

DELIBERATION

Le principe du vote à main levée est adopté à l'unanimité

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée la majorité.

Anne-Laure STANISLAS, titulaire et Charles-André DUBREUIL, suppléant sont désignés pour représenter la Commune au sein de l'Assemblée Générale de l'Association La 27^{ème} Région et sont autorisés à présenter leur candidature au Conseil d'Administration.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

15 MAR. 2021

Le Maire,



Olivier BIANCHI